



Transparence

Entreprises adaptées



ESAT



Hébergements



Novembre 2012
N° 15
Sommaire

Econatur : une marque pour protéger l'environnement..... p.1
Au fil des mois..... p.2
Le point scientifique du Docteur Soldati..... p.2
Bruno Sanglier et Guy Nathan :
deux moniteurs en osmose avec les travailleurs handicapés..... p.3
Interview : Eurovia..... p.4
Interview : Roure Automobiles..... p.4
L'APEI de Saint-Amand-Montrond, plus de 30 ans au service
de la personne en situation de handicap..... p.4

édito

Quel est le point commun entre Django Reinhardt, Michel Petrucciani, Vincent Van-Gogh, Camille Claudel, pour ne citer qu'eux ? Tous étaient « artistes en situation de handicap ».

De plus, l'art et le handicap sont liés depuis longtemps : les tableaux de Brueghel, Velasquez, Otto Dix font apparaître des cortèges d'infirmités, de nains, d'aveugles et d'estropiés.

Déjà en 1998, l'APEI de Saint-Amand-Montrond réfléchissait sur ces sujets en organisant durant trois jours les quatrièmes rencontres de Noirlac sur le thème « créativité et handicap ».

Ces quelques jours d'échanges, riches d'enseignement partagé, avaient mis en avant - entre-autre chose - que l'accès à la culture et aux pratiques artistiques permet de s'ouvrir à soi-même, aux autres et plus largement au monde. Et que pour chaque personne en situation de handicap, l'accès à la culture et à l'art est un droit à promouvoir.

Quelques mois plus tard, il y a donc de cela près de quinze ans, l'Association créait un atelier de pratiques artistiques au sein des établissements.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des personnes accueillies en foyers ou en établissements de travail pratique au moins une activité à caractère artistique : peinture, danse, cirque, musique, etc.

Les personnes en situation de handicap nous démontrent ainsi tous les jours que la différence reste créatrice, inventive et souvent géniale...

Rejoignez-nous
sur Facebook et
sur Twitter !



Econatur : une marque pour protéger l'environnement

Le Système de Management Environnemental (S.M.E.) est un outil de gestion de l'entreprise pour lui permettre de s'organiser de manière à réduire et à maîtriser ses impacts sur l'environnement.

Pour une entreprise, c'est inscrire l'engagement environnemental dans la durée tout en lui permettant de se perfectionner continuellement.

Le système de management et la performance environnementale des entreprises adaptées L'Artisanerie et Le Verdier ont été reconnus par une certification ISO 14001-2004 obtenue en septembre 2010.

Enjeux pour nos produits

Les enjeux environnementaux sont multiples, tant pour les produits d'hygiène et d'entretien que pour les articles de papeterie fabriqués, conditionnés et assemblés à L'Artisanerie et au Verdier.

Il est indéniable que l'extraction des matières premières, leur transport, les procédés de transformation, l'utilisation, la biodégradabilité et l'écotoxicité des produits en fin de vie et les déchets générés comportent leurs lots d'effets dommageables sur l'environnement.

Fort de ce constat, l'APEI de Saint-

Amand-Montrond a fait le choix de créer une gamme de produits répondant à ces préoccupations.

La marque ECONATUR

ECONATUR est une marque créée par l'APEI de Saint-Amand-Montrond déposée auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). Le logo ECONATUR qui sera apposé sur les produits de la gamme permettra d'identifier visuellement les produits alliant qualité d'usage et haut niveau d'exigence environnementale.



Grands principes et exigences de la marque

ECONATUR est associée à une charte interne d'utilisation définissant les critères d'intégration dans la gamme. La conception des produits recensés dans la gamme ECONATUR se veut le reflet de la politique environnementale de l'association.

La marque ECONATUR a été pensée suivant plusieurs principes parmi lesquels la cohérence dans notre gamme, la fiabilité et la durabilité des produits ; chaque principe pouvant être vérifié avec des critères mesurables et documentés.

Deux exigences ont été retenues pour que nos produits bénéficient de la marque ECONATUR :

- La certification par un label officiel du produit fini à la marque L'Artisanerie ou Le Verdier s'appuie sur la méthodologie, les moyens et la rigueur des écolabels officiels développés par les pouvoirs publics et agences de normalisation.

Ces référentiels sont élaborés pour garantir la minimisation d'une pluralité d'impacts environnementaux du produit tout au long de son cycle de vie tout en garantissant au consommateur une efficacité comparable à celle d'un produit similaire non labellisé présent sur le marché. Caractérisés par un contrôle par un tiers indépendant, il est apparu essentiel de fonder les exigences d'ECONATUR sur ces bases.

- Le respect d'au moins trois critères environnementaux sur huit établis en prenant en considération l'impact du produit sur l'environnement tout au long de sa vie constitue

une alternative. Il nous permet d'intégrer certains de nos produits qui ne pourraient pas être labellisés chez nous ou chez nos fournisseurs mais dont les qualités présentent un intérêt environnemental non négligeable : matières premières recyclées, fabrication complète dans nos ateliers, usage multiple.

Le produit devra être conforme à l'une des deux exigences pour être estampillé ECONATUR.

Dans un environnement économique, législatif et social de plus en plus exigeant, une nouvelle fois, l'APEI de Saint-Amand-Montrond et ses entreprises adaptées L'Artisanerie et Le Verdier en créant la marque

ECONATUR mettent la satisfaction du client au cœur de sa politique qualité.

Le personnel en situation de handicap et son encadrement qui concourent directement à la fabrication des produits que nous commercialisons sont les principaux acteurs, grâce à leur enthousiasme et leur professionnalisme, de la réussite de cette politique.



...le programme des activités et animations est toujours riche et varié, comme en témoignent les photos ci-dessous :



Le 30 août, départ en retraite de Gérard Forichon, personne en situation de handicap, employée à L'Artisanerie depuis janvier 1985.



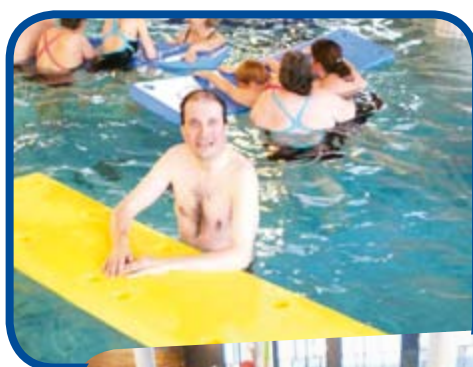
Le 39^{ème} salon international du Val d'Or s'est tenu à Meillant (18). Ce rendez-vous de la peinture, de la sculpture et de la photographie a accueilli pour la deuxième année les artistes de l'ESAT Vernet Industriel.



Trois foyers d'hébergement du département se sont donnés rendez-vous aux foyers Bernard-Fagot pour participer à une journée festive organisée par le CDSA (Comité Départemental de Sport Adapté).



Le 30 août, remise de la médaille vermeil pour 30 ans de travail à L'Artisanerie à Marcel Morin, personne en situation de handicap.



26 résidents du foyer de vie Bernard-Fagot s'adonnent toutes les semaines à la découverte du milieu aquatique.



Biennales des métiers d'art.



Pour une meilleure diététique, le Comité d'Entreprise du Verdier organise tous les jours pendant les temps de pause, une vente de fruits de saison.



Plusieurs personnes en situation de handicap ont participé à une journée de détente à Fantasyland.

Le point scientifique du Docteur Soldati

Qu'est ce que la théorie cognitive ?

La difficulté pour les moniteurs est d'évaluer la personne en situation de handicap. En effet, l'évaluation a toujours été faite sous un angle négatif : déficience, incapacité, handicap.

Il n'y a rien d'illogique, notre système français fonctionne en classifiant et en ordonnant. Mais une fois l'orientation en travail protégée décidée, le moniteur d'atelier ne sait pas ce que peut réaliser la personne. Il connaît ses déficiences mais pas ses compétences. Le travailleur handicapé lui-même ne le sait pas.

Comment faire ? La méthode classique consiste en une observation empirique : la

personne en situation de handicap est testée à travers différents postes de travail et ainsi on peut savoir ce dont elle est capable. Sauf que du point de vue de la personne en situation de handicap, les échecs sont vécus douloureusement renvoyant à l'image de l'incapacité.

Forts de cette observation, nous avons proposé à l'APEI de Saint-Amand-Montrond, une méthode visant à étudier les postes de travail sous un angle cognitif, c'est-à-dire la capacité d'acquérir les connaissances pour faire fonctionner le poste : mesure tactile, notion de volume, notion de poids, orientation dans l'espace, notion de

variabilité, associativité, commutativité, encodage, restitution, etc.

Si la personne en situation de handicap réussit sur un poste, nous pouvons en déduire qu'elle a au minimum les capacités requises. Nous n'avons pas d'indication sur ses possibilités futures mais nous savons qu'elle peut désormais aller sur un autre poste qui réclame les mêmes compétences. La porte est alors ouverte à la polyvalence et ce dans un esprit de développement et d'épanouissement personnel.

Tout ce processus d'évaluation se fait avec l'accompagnement du moniteur et de la

psychologue du travail. La responsable du service social participe également à cette mise au travail car la personne en situation de handicap, comme dit l'Unapei, est « une personne à part entière », c'est-à-dire qu'il faut l'appréhender dans sa globalité : ses compétences techniques, sa personnalité, son environnement en dehors du travail, tous paramètres qui interagissent sur la mise au travail et qui peuvent donc la modifier.

Dans le prochain article, nous verrons comment gérer des situations difficiles, comme la prise d'initiative, le contrôle qualité, les conflits internes.

De nombreux clients commandent des sacs poubelles à l'entreprise adaptée L'Artisanerie. Faisons connaissance avec une partie de l'équipe qui les fabrique.

Transparence : *Bruno Sanglier et Guy Nathan vous avez été ou êtes les moniteurs de la section sacs poubelles à l'APEI de Saint-Amand-Montrond. Pouvez-vous dire quelques mots sur vous ?*

Bruno Sanglier : J'ai exercé la fonction de moniteur dans cette section de 1992 jusqu'à juillet 2012. Je suis affecté maintenant à la section rempaillage-cannage. Je réalise également des travaux de maintenance de menuiserie dans les différentes structures de l'Association et suis moniteur « tournant », c'est-à-dire que je peux pallier l'absence d'un collègue moniteur. J'ai 55 ans et je travaille à l'APEI depuis 1989.

Guy Nathan : J'ai 56 ans et je suis à l'APEI de Saint-Amand-Montrond depuis février 1987. D'abord affecté à la section « liquides », j'ai participé à la création de la section sacs poubelles en 1988. Je travaille également maintenant à la section papier-essuyage et à la section stock produits finis.

Transparence : *Quelles responsabilités le moniteur doit-il exercer ?*

Les moniteurs : Sa mission première est la mise au travail des personnes en situation de handicap. Cela réclame une compétence particulière incluant bien sûr une connaissance technique et industrielle, mais aussi une connaissance des déficiences et des réactions des personnes handicapées. Il faut savoir que les personnes en situation de handicap ont toujours été évaluées en termes d'incapacité et que le rôle du moniteur est de valoriser leurs compétences, que bien souvent elles ignorent, et de leur permettre de s'épanouir grâce à la structuration qu'offre le travail.

Le moniteur organise le travail dans la section, veillant à la qualité de la production et au respect des délais imposés par nos clients.

Cet atelier fonctionne de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le vendredi où il est fermé l'après-midi.

Transparence : *La vente de sacs poubelles est importante pour l'APEI de Saint-Amand-Montrond. Quelle est votre gamme ?*

Les moniteurs : Elle est étendue car nous souhaitons répondre à toutes les attentes de nos partenaires. Nous proposons trente références de sacs poubelles différentes allant du plus petit de 10 litres jusqu'au plus grand de 160 litres. Nous fabriquons également des sacs gravats de 50 litres ainsi que des housses ayant une capacité de 120 litres jusqu'à 750 litres pour les containers. Différentes couleurs sont déclinées comme le blanc, le noir, le bleu, le vert, le jaune. Dans le cadre de notre certification ISO 14001, nous produisons également des sacs poubelles biodégradables réalisés à base de féculé de pommes de terre. En outre, nous sommes capables aussi de répondre à des demandes spéciales de clients.

Transparence : *D'où viennent les gaines qui vous sont livrées en amont de votre fabrication ?*

Les moniteurs : Nos deux fournisseurs de bobines de plastique recyclé sont basés en Haute-Loire. Les bobines sont calibrées en largeur, suivant le litrage, et sérigraphiées au nom de L'Artisanerie. Notre service « stocks matières premières » les réceptionne puis alimente notre atelier qui fabrique alors les sacs poubelles.

Transparence : *Quels sont les moyens mis à la disposition de cet atelier ?*

Les moniteurs : Sur le plan matériel, dans notre atelier d'environ 300 m² de superficie, un palan pouvant soulever des bobines et trois soudeuses de marque française à souder par le fond sont installés.

Humainement, trois ou quatre conducteurs les font fonctionner. Florent, Christian, Christelle et Nadine si besoin, suivent le cahier des charges qui leur donne toutes les consignes et les réglages à respecter pour chaque type de sacs poubelles produit. Ils peuvent être appelés à aider au conditionnement Didier qui, lui, est affecté uniquement à cette tâche. Le moniteur forme chaque personne et l'affecte à un poste selon ses capacités. Ces cinq travailleurs en situation de handicap, solidaires entre eux, sont fiers de ce qu'ils font pour les clients qui leur donnent du travail et leur permettent ainsi de montrer leur savoir-faire, tout en s'insérant dans la société.



Transparence : *Devez-vous respecter des consignes de sécurité ?*

Les moniteurs : Dans l'atelier, les personnes en situation de handicap doivent respecter les consignes et les règles de sécurité. Dès qu'elles arrivent, elles doivent porter des chaussures de sécurité et leurs blouses. De plus, pour pouvoir utiliser les tire-palettes électriques, elles ont suivi



UNE ÉQUIPE SOUDÉE : Avec le moniteur, quatre ou cinq personnes en situation de handicap travaillent dans l'atelier sacs poubelles de l'APEI de Saint-Amand-Montrond.

Quatre conducteurs :

- Christelle : 45 ans. Depuis 25 ans à L'Artisanerie. « Ca se passe bien avec une très bonne ambiance entre les collègues ».
- Christian : 47 ans. Depuis 14 ans à L'Artisanerie. « Une bonne entente règne ici. Le travail me plaît et on aime qu'il soit bien fait ».
- Florent : 38 ans. Depuis 2 ans à L'Artisanerie. « Le personnel encadrant est au point. Le travail est plaisant et on s'aide bien entre nous ».
- Nadine : 52 ans. Depuis 32 ans à L'Artisanerie. « Ça se passe bien, je n'ai jamais eu de problème avec mes collègues ».

Un conditionneur :

- Didier : 51 ans. Depuis 27 ans à L'Artisanerie. « Je suis content de travailler là et je m'entends bien avec les collègues ».



Extraits choisis

« La gamme est étendue puisque nous proposons trente références de sacs poubelles différentes allant du plus petit de 10 litres jusqu'au plus grand de 160 litres ».

« Ces cinq personnes en situation de handicap sont fières de ce qu'elles font, aiment être occupées et montrer leur savoir-faire ».

« Dans l'atelier, les travailleurs handicapés doivent respecter les consignes et les règles de sécurité ».

« Toute l'équipe apprécie quand des clients viennent la rencontrer sur ses postes de travail. Alors, n'hésitez pas à lui rendre visite ! ».

Interview : Eurovia



Christine Stephan et Claude Arellano

Transparence : *Claude Arellano, vous êtes conducteur de travaux à l'agence Eurovia située à Schweighouse sur Moder dans le Bas-Rhin. Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?*

Claude Arellano : Nous faisons partie du groupe Vinci avec un effectif de 160 personnes. Je gère environ six équipes pour un chiffre d'affaires global sur l'agence de 40 millions d'Euros. J'ai 25 ans d'ancienneté dans cette entreprise qui compte 20 équipes. Nous sommes quatre spécialistes en VRD et terrassement, assainissement, eau et enrobés. Notre site est rattaché à la direction régionale de Colmar, qui est également cliente du Verdier pour des petites fournitures de bureau et de L'Artisanerie pour des produits antistatiques pour les écrans.

Transparence : *Comment avez-vous connu l'APEI de Saint-Amand-Montrond ?*

Claude Arellano : Par la venue de la déléguée commerciale Christine Stephan, sans rendez-vous ! Auparavant, on travaillait avec d'autres organismes qui nous démarchaient mais j'ai décidé de travailler avec vous pour le facteur humain et par solidarité.

Transparence : *Avez-vous des personnes qui sont concernées par le quota des emplois réservés ?*

Claude Arellano : Oui, nous avons gardé dans notre entreprise des personnes qui ont acquis un handicap suite à des accidents de chantier et quelques salariés reconnus par la MDPH mais pas assez pour atteindre ce quota.

Transparence : *Pourquoi commandez-vous des produits à l'APEI de Saint-Amand-Montrond ?*

Claude Arellano : Globalement, je commande auprès de trois fournisseurs. Les coûts ne sont pas

prioritaires. Ce qui m'importe, c'est votre sérieux et la relation de confiance qui existe avec Christine Stephan. Bien sûr, la qualité du matériel que vous fabriquez est aussi décisive. J'achète notamment des balais cantonniers ainsi que du matériel utilisé sur les chantiers : bobines d'essuyage, gants dockers, pinceaux... Le fait qu'Eurovia vous commande sur l'ensemble du territoire correspond à une attention et une considération pour le personnel que vous employez car dans des entreprises comme la nôtre, il est difficile de faire travailler des personnes présentant une déficience. Aussi, lors des passages réguliers de votre déléguée, je considère prendre une décision juste et valorisante pour les deux parties. C'est du gagnant-gagnant.

Interview : Roure Automobiles



Thibault Durbec et Gérard Aubert

Transparence : *Thibault Durbec, vous êtes le directeur de marketing de Roure Automobiles. Pouvez-vous nous présenter votre société ?*

Thibault Durbec : Roure Automobiles, incontournable dans la région, distribue dans le sud de la France, Aubagne et Toulon, les marques Seat, Skoda et Kia. Cette entreprise entretient également les véhicules de toutes marques et exerce une activité de carrosserie.

Transparence : *Pour quelles raisons travaillez-vous avec L'Artisanerie et Le Verdier ?*

Thibault Durbec : Depuis 2002, je connais les produits fabriqués par ces entreprises adaptées grâce à une démarche commerciale du délégué. L'avancée sociale réalisée par l'APEI de Saint-Amand-Montrond et le côté humain que dégage votre association sont déterminants.

Transparence : *Comment faites-vous la différence entre l'APEI de Saint-Amand-Montrond et ses concurrents ?*

Thibault Durbec : Beaucoup de démarches sont faites par le biais de plateformes téléphoniques à qui on ne fait plus confiance. L'avantage de l'APEI est que son délégué commercial Gérard Aubert passe nous voir directement et régulièrement.

Transparence : *Quels produits choisissez-vous ?*

Thibault Durbec : Nous avons sélectionné pour chaque atelier une gamme de produits que l'on renouvelle fréquemment : essuie-mains et balais, chemises en papier et papillons adhésifs. Ils sont de très bonne qualité et répondent totalement à nos besoins.

Transparence : *L'évolution de l'APEI de Saint-Amand-*

Montrond vous incite-t-elle à vous impliquer auprès d'elle ?

Thibault Durbec : Ayant une seule personne reconnue travailleur handicapé par la MDPH au sein de notre entreprise, nous ne parvenons pas à respecter le quota de 6 % de personnes en situation de handicap. Cependant, le sérieux de l'association nous met en confiance et légitimise notre implication auprès d'elle.



Quelques partenaires :



L'APEI de Saint-Amand-Montrond, 30 ans au service de la personne en situation de handicap

Aujourd'hui...

L'APEI de Saint-Amand-Montrond gère trois établissements de travail (deux entreprises adaptées et un ESAT) et cinq foyers (trois foyers d'hébergement et deux foyers de vie).

Les entreprises adaptées (EA) fabriquent des produits distribués par leur propre réseau commercial, à travers toute la France.

L'Artisanerie (83 salariés handicapés) fabrique, assemble et conditionne des produits de nettoyage, d'hygiène et d'entretien. La section rempaillage cannage de cet établissement a une clientèle de particuliers et de collectivités ; elle participe régulièrement à des manifestations ouvertes aux métiers d'art.

Le Verdier (41 salariés handicapés) fabrique et conditionne des articles de papeterie, des fournitures et du petit matériel de bureau.

L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT Vernet Industriel) accueille 114 personnes

en situation de handicap dans six ateliers distincts : cartonnage, espaces verts, sous-traitance industrielle, section adaptée, cuisine centrale et blanchisserie.

Les Foyers Bernard-Fagot (104 places) se composent de trois foyers d'hébergement réservés aux travailleurs handicapés de l'ESAT (foyer traditionnel, foyer logement, foyer éclaté) de deux foyers de vie dont l'un accueille cinq personnes retraitées, et de trois places d'accueil temporaire d'urgence.

En complément et dans la continuité du service social intervenant pendant le temps de travail, en 2007, un service d'accompagnement à la vie sociale pour aider dans leurs diverses démarches personnelles les salariés handicapés des entreprises adaptées et les travailleurs externes de l'ESAT a été mis en place. Ce service se charge, également, de la gestion administrative et financière de personnes mises sous protection

juridicaire, l'APEI de Saint-Amand-Montrond étant déclarée mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

En près de quatre décennies, l'évolution de la capacité d'accueil de l'APEI de Saint-Amand-Montrond est remarquable :

1976	2012
30 travailleurs handicapés	238 travailleurs handicapés
14 résidents	104 résidents

...et demain

Pour répondre aux besoins grandissants de places d'accueil pour les personnes vieillissantes, l'APEI de Saint-Amand-Montrond a le projet d'ouvrir une nouvelle structure qui serait composée de petits pavillons de plain pied pouvant recevoir 24 à 27 personnes. Cette construction serait réalisée sur un terrain que possède déjà l'APEI de Saint-Amand-Montrond, à proximité du centre ville et de ses services.



Coordonnées commerciales

NORD 7, allée du Progrès
92173 VANVES CEDEX
Tél. : 01 45 29 30 00
Fax : 01 46 48 61 86
Mail : dirco.nord@apei.asso.fr

SUD 7, avenue Pierre Verdier
34535 BEZIERS CEDEX
Tél. : 04 67 76 02 64
Fax : 04 67 62 60 47
Mail : dirco.sud@apei.asso.fr

Transparence



Journal semestriel de l'APEI de Saint-Amand-Montrond créé en octobre 2005

Président de l'association et du comité de rédaction : Jean-Pierre Havard

Directeurs de la publication : Christian Denis, Patrick Soldati

Comité de rédaction : Michel Dangles, Claudie Loda, Odile de Saint-Sernin

Conception artistique : Actif Edition - 02 47 67 55 95

Ce numéro a été tiré à 65 000 exemplaires sur papier recyclé.

21, rue Emile-Zola - 18200 Saint-Amand-Montrond - www.apei.asso.fr

